

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 juin 2015

Service instructeur

Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

6^{ème} **Commission** –
N° CP-2015-6-6-3

Service consulté

**CTV2 SECTEURS SPECIFIQUES
CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de vie et de la Montagne des dossiers présentés en 2014 et en début 2015, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu et qui figurent en annexe au rapport, ce qui induit au titre de l'Assainissement 402 542 € pour la Communauté de Communes de la Largue (CTV Sundgau) et 130 000 € pour la Communauté de Communes des Trois Frontières (CTV Trois Pays).

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du Conseil Général a validé, au titre du Programme d'Assainissement 2014 et 2015, les opérations suivantes, pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019

Secteur Spécifique Assainissement (Annexe 1)

Programme 2015:

Sundgau

Communauté de Communes de la Largue: 6 opérations représentant 1 738 900 € HT de travaux et 402 542 € de subventions.

Trois Pays

Communauté de Communes des Trois Frontières: 1 opération représentant 1 000 000 € HT de travaux et 130 000 € de subvention.

Je vous propose donc de programmer ces opérations au titre des Contrats de Territoires de Vie (CTV) de 2ème génération 2014-2019, comme suit :

CTV 2014-2019 :

Programme C213	AP CTV2 votées	AP déjà affectées	AP à affecter	Nouveau cumul d'AP affectées
SUNDGAU	16 300 000 €	857 893 €	402 542 €	1 260 435 €
TROIS PAYS	600 000 €	19 448 €	130 000 €	149 448 €

conformément à l'annexe 1 jointe au rapport.

Les subventions seront imputées au Programme C213 - Chapitre 204 - Fonction 61 - Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN